



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Budget du Québec 2019-2020 : l'AREQ reçoit positivement les intentions du gouvernement pour les personnes âgées

Québec, le 21 mars 2019 – L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) constate que le gouvernement de François Legault respecte plusieurs de ses engagements pour les personnes âgées dans le réseau de la santé. Les soins à domicile, l'ajout de personnel, un effort pour les proches aidants ainsi que le projet de maisons des aînés font partie des promesses en voie d'être respectées. Bien que les budgets semblent au rendez-vous, l'AREQ estime qu'il faudra s'assurer que l'argent soit dépensé au bénéfice des personnes âgées, en améliorant notamment les conditions de travail de celles et de ceux qui œuvrent auprès de celles-ci, tout en assurant l'accessibilité aux soins de santé.

Par contre, ce nouveau gouvernement ne prévoit rien dans son budget pour corriger la situation des personnes retraitées de l'État pour qui les rentes de retraites ne sont que partiellement indexées. Cette situation a pour effet de réduire le pouvoir d'achat de milliers de personnes chaque année, dont les membres de l'AREQ.

Des investissements attendus dans les soins et les services à domicile

L'AREQ accueille favorablement les investissements de 1,5 milliard de dollars dans les soins et les services à domicile pour les cinq prochaines années. Ce volet important du réseau de la santé a été trop longtemps négligé. D'ailleurs, il y a un rattrapage sérieux à faire dans les soins à domicile pour répondre à une liste d'attente de plus de 32 000 personnes au Québec. L'AREQ tient aussi à ce que le budget des soins et des services à domicile fasse partie d'une enveloppe protégée pour éviter l'utilisation des fonds à d'autres fins.

« Les personnes âgées du Québec l'ont maintes fois exprimé, et c'est une priorité pour nos membres. Nous voulons rester là où on le souhaite, le plus longtemps possible. Puis, on le sait, investir dans les soins à domicile permet aussi de retarder le recours aux CHSLD. Il faudra néanmoins s'assurer que les sommes se traduisent directement en services à la personne », soutient Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Un effort salubre pour les proches aidants

Le montant de 105 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans pour les proches aidants répond aussi partiellement à un besoin criant que l'AREQ dénonce depuis longtemps.

« Il est essentiel d'appuyer les personnes proches aidantes qui s'épuisent à la tâche. Trop souvent, l'incapacité du réseau de la santé à offrir des services en quantité suffisante leur impose un fardeau indu. Elles ont besoin de répit. Mais, on attend toujours une reconnaissance légale ainsi qu'un dossier médical et un suivi adéquat pour la personne proche aidante », exprime Mme Lapointe.

Un ajout de personnel, mais dans quelles conditions?

Le budget de 1,1 milliard de dollars sur cinq ans pour l'ajout de personnel soignant est un pas dans la bonne direction, mais il faudra s'assurer de revoir l'organisation du travail et les conditions de travail qui se sont dégradées dans les dernières années. Récemment, l'AREQ a même dénoncé que la situation causait une forme de maltraitance organisationnelle. Un constat qu'avait d'ailleurs partagé la protectrice du citoyen dans son plus récent rapport annuel. Enfin, l'AREQ veillera à ce que le nouveau personnel ait une formation adéquate afin de répondre aux besoins grandissants des bénéficiaires en CHSLD.

Les maisons des aînés passent malheureusement avant les soins en CHSLD

Le projet de maison des aînés du gouvernement se concrétise dans le budget par des sommes prévues de 564 millions de dollars pour le déploiement de 30 maisons sur cinq ans. Bien qu'il s'agisse d'un projet intéressant pour l'avenir, soulevant néanmoins plusieurs interrogations, l'AREQ s'inquiète des conditions de vie des personnes actuellement hébergées en CHSLD. En effet, le gouvernement ne prévoit que 70 millions de dollars pour la prochaine année, alors que la situation est grave dans plusieurs endroits, lorsqu'on pense au nombre de bains et à la qualité des repas par exemple.

« On doute que 70 millions de dollars soient suffisants pour éviter les drames en CHSLD que l'on voit trop souvent faire les manchettes dans les médias. Les personnes hébergées dans ces établissements sont parmi les plus vulnérables de notre société. Ce sont celles et ceux qui ont bâti le Québec. Elles méritent un bien meilleur sort », déplore pour sa part Marcel Leroux, trésorier de l'AREQ.

Rien pour l'indexation des rentes des retraités de la fonction publique et parapublique

Dans ce budget, le gouvernement n'offre aucune solution pour corriger la situation de milliers de personnes retraitées de la fonction publique et parapublique pour qui les rentes ne sont que partiellement indexées. En ce sens, l'AREQ continuera de faire pression pour que le gouvernement réalise enfin l'ampleur du problème et y applique des solutions viables.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 58 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

Source :

Samuel Labrecque, conseiller en communications

Cell : 418 802-1357 / Courriel : labrecque.samuel@areq.lacsq.org